



## Éditorial

### Déclaration des organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés

UNEF, CÉ, UNL, FIDL, CFDT, CFE CGC,  
CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Les formidables mobilisations unitaires de ces deux derniers mois, le succès encore plus important des arrêts de travail, grèves et manifestations du 4 avril, avec plus de 3 millions de manifestants, le développement du mouvement dans les universités et les lycées, confirment la conscience profonde de la gravité de la situation par les salariés, les étudiants, les lycéens.

Rien et notamment pas les manœuvres gouvernementales n'entame la détermination croissante à obtenir le retrait du CPE, revendication commune depuis le début de la crise.

Les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés rappellent qu'elles avaient, ensemble, demandé au Président de la République de ne pas promulguer la loi et d'éviter tout passage en force.

Elles dénoncent l'imbroglia créé par les décisions des pouvoirs publics et prennent acte des initiatives parlementaires. Elles exigent des réponses claires et rapides.

L'objectif des organisations syndicales n'est pas de négocier des aménagements au CPE mais d'obtenir son abrogation.

Elles rappellent que, pour permettre l'ouverture de discussions ou de négociations sur l'emploi et la formation des jeunes, la précarité et le chômage, l'hypothèque du CPE doit être, très rapidement, levée. Ce qui passe par le vote, avant les vacances parlementaires (le 17 avril) d'une loi abrogeant le CPE.

Dès aujourd'hui et avant le 10 avril, elles appellent leurs organisations locales à rencontrer dans l'unité les députés et les sénateurs pour exiger le retrait du CPE et à rendre publiques les réponses.

L'intersyndicale affirme son soutien aux mobilisations étudiantes et lycéennes et, notamment, à la journée d'action du 11 avril.

Afin de maintenir et développer partout la pression, les organisations appellent leurs structures locales à donner la plus grande visibilité à leur exigence.

Pour les 12 organisations, la mobilisation n'est ni suspendue ni abrogée. Elles conviennent de rester en contact permanent et de se retrouver en intersyndicale le 10 avril 2006. Elles se déclarent prêtes, faute d'une décision rapide de retrait du CPE, à décider d'un nouveau temps fort de mobilisations, sans exclure aucun moyen d'action.

Paris, le 5 avril 2006

### Le retrait du CPE toujours d'actualité !

Le Président de la République ne répond pas à l'attente des millions de jeunes, de salariés et de citoyens qui sont dans l'action pour le retrait du CPE.

Décidant de promulguer la loi, il rejette l'exigence portée massivement par le mouvement en cours. Il a même développé un nouveau plaidoyer en faveur du CPE. De façon contradictoire, il propose de ne pas appliquer la loi et de la modifier immédiatement ! Pourquoi alors promulguer ce texte ?

En fait, ce que propose le Président c'est le maintien du CPE : sous une version aménagée, il s'agit malgré tout d'un dispositif dérogatoire qui pour les jeunes de moins de 26 ans supprime leurs garanties face à l'arbitraire.

Obligé de tenir compte de la force du mouvement, le Président de la République essaye de la contourner pour maintenir le projet gouvernemental avec le minimum de modifications possibles.

C'est en amplifiant la mobilisation, notamment le 4 avril, que nous pourrions obtenir véritablement le retrait du CPE.

Communiqué FSU  
du 31 mars 2006

## BDFN du 3 avril 2006

### CPE : nous pouvons gagner

Le discours du Président de la République montre à la fois qu'il est obligé de prendre en compte la force du mouvement social contre le CPE et qu'il cherche à manœuvrer et à contourner pour maintenir le CPE en faisant le moins de concessions possibles.

Devant la tentative de brouillage impulsée par la majorité, la FSU renouvelle son exigence d'une réponse claire : le retrait du CPE.

Nous pouvons l'obtenir si la mobilisation se confirme et s'élargit. C'est pourquoi la FSU appelle les personnels à tout faire pour assurer le plein succès de la journée de grèves et de manifestation du 4 avril et à débattre en Assemblées Générales des suites unitaires avec un calendrier d'actions permettant de confirmer et d'amplifier le mouvement : reconduction de la grève interprofessionnelle, nouvelles grèves et arrêts de travail, manifestations, manifestation nationale...

Sur la base du retrait du CPE de véritables négociations

devront s'ouvrir sur l'emploi, la précarité, l'avenir des jeunes et leur formation remettant en cause les choix politiques de ces derniers mois (notamment CNE, apprentissage junior, loi Fillon...). La FSU exige que l'intersyndicale des 12 y soit pleinement associée et elle entend y occuper toute la place que lui confère sa représentativité et sa place de première organisation dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'insertion.

C'est dans ce sens qu'elle s'adresse à l'ensemble des groupes parlementaires et qu'elle appelle ses sections départementales à s'adresser à tous les parlementaires.

Elle propose, après le retrait du CPE, l'organisation d'Etats Généraux pour l'avenir des jeunes

Paris le 3 avril 2006

19 pour, 4 contre, 0 abstention, 5 refus de vote

### Halte, Monsieur de Robien

Après avoir donné l'ordre de débloquer les lycées, y compris par la force, le ministre de l'éducation nationale tente de jeter la suspicion sur les enseignants en brandissant la menace de sanctions pour certains d'entre eux qui auraient invité les élèves à manifester et en suggérant qu'ils auraient manipulé leurs élèves.

Se comportant en fantassin zélé d'un gouvernement qui semble avoir fait le choix de la tension et de l'épreuve de force, le ministre ignore la conscience professionnelle et le sens des responsabilités des enseignants tout comme les

motifs de la mobilisation des jeunes. Il court ainsi le risque d'un discrédit encore plus grand auprès des jeunes et des personnels.

La FSU l'appelle à prendre la mesure de la réalité des revendications portées contre le CPE et à montrer enfin un sens de l'écoute qui lui a manqué jusqu'ici.

Communiqué de la FSU  
31 mars 2006

## Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat

### Compte-rendu de la commission des statuts du 20 mars 2006

Projet de décret	Remarques	Votes
<b>1- Ministère de la Fonction Publique</b> Extension du report de la limite d'âge pour le recrutement des mères aux pères Décret d'application de la loi du 26 juillet 2005	La limite d'âge n'existe plus que dans des situations dérogatoires.	Pour : 18 FSU 2 – UNSA 2 – CGC 1 – CFTC 1 – Administration 12 Contre : 0 Abstention : 6 CGT 2 – FO 2 – CFDT 2

<p><b>2- Ministère de la Fonction Publique</b> Extension de la dérogation à la condition de diplôme des mères de 3 enfants aux pères</p> <p>Décret d'application de la loi du 26 juillet 2005</p>	<p>La FSU a indiqué qu'elle aurait souhaité la suppression de cette condition</p> <p>Le retour au travail des mères de famille doit être favorisé par de réelles mesures d'accompagnement, de formation...</p>	<p>Pour : 16 CGC – CFTC – UNSA – Administration Contre : 0 Abstention : 6 CGT – FO – CFDT Non participation au vote : FSU</p>
<p>Pour le Président, ces deux textes auraient du être examinés par le CSFPE plénier</p>		
<p><b>3- Ministère de l'agriculture et de la pêche</b> Modalités temporaires de recrutement d'adjoints administratifs et fusion respective des corps d'agent et d'adjoint</p>	<p>Ces plans ne sont pas à la hauteur de la revendication des personnels ; il n'y a pas d'intégration des agents dans le corps des adjoints. La fusion prépare des suppressions de postes. Déjà 25% depuis 10 ans.</p>	<p>Pour : 14 UNSA – CGC – CFTC – Administration Contre : 6 FSU – FO – CGT Abstention : 2 CFDT</p>
<p><b>4- Ministère de l'agriculture et de la pêche</b> Mesures analogues pour les corps de secrétaires administratifs</p>	<p>Idem Ces deux textes relèvent d'un seul ministère et de 18 établissements publics. Pertinence de la saisine de la commission des statuts ?</p>	<p>POUR : 13 Adm – CFTC CONTRE : 5 FSU – FO – CGC Abstention : 4 CFDT – UNSA Non participation au vote : CGT</p>
<p><b>5- Ministère de la défense</b> Création par fusion du corps des attachés d'administration</p>	<p>Premier texte suite à la réforme des attachés (décret du 26 septembre 2006)</p>	<p>Pour : 18 Administration – CGC – UNSA – CFDT – CFTC Contre : 4 CGT – FO Non participation au vote : FSU</p>
<p><b>6- Ministère de la défense</b> Révision du 70-2. Procédure dérogatoire de détachement et d'intégration des militaires</p>	<p>La FSU a interpellé l'administration sur son incapacité à mettre en œuvre la seconde carrière des enseignants.</p> <p>Amendement (détachement) à l'article 7, insérer « après avis de la CAP du corps d'accueil » repoussé. D'où un vote FSU en contre sur le décret</p>	<p><u>Amendement :</u> Pour : 11 FSU – CGC – FO – UNSA – CFDT Contre : 12 Administration Non participation au vote : CGC <u>Décret :</u> Pour : 12 Administration Contre : 9 FSU – CGC – FO – UNSA – CFDT Abstention : 3 CGT – CFTC</p>
<p><b>7- Ministère des affaires étrangères</b> Fusion des corps de catégorie C et mesures de promotion en catégorie B</p>	<p>Partage des voix syndicales en CTPM</p>	<p>Pour : 15 Administration – CGT – CFDT – CFTC Contre : FO Abstention : FSU – UNSA Non participation au vote : CGC</p>

Plusieurs textes emblématiques de mesures plus larges (réforme des attachés, mesures pour les catégories C) annonciatrices de l'application du volet statutaire. Les fusions sont associées à des mesures de carrières, souvent limitées. On a donc assisté à la dispersion des voix syndicales.

## 4<sup>ème</sup> Forum Social Européen d'Athènes : 4-7 mai 2006

Après Florence, Paris, Londres le 4<sup>ème</sup> FSE se tiendra donc à Athènes en ce début du mois de mai. Placé sous le signe de la lutte contre le néo-libéralisme, contre la guerre et contre le racisme, ce nouvel FSE sera l'occasion de démontrer que le mouvement altermondialiste s'étend en Europe. Espace d'échanges d'analyses, de confrontations de propositions et d'alternatives, de débats sur les perspectives et de constructions de réseaux, les Forums Sociaux permettent aux différents mouvements et réseaux de travailler ensemble pour avancer, par nos luttes, vers une autre Europe dans un autre monde.

Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques et concernant le programme de ce Forum. La FSU sera présente. Une délégation d'une dizaine de militant-es au niveau fédéral national auxquels s'ajoutent des délégations des SN et des SD.

Le rendez-vous pour les militant-es qui seront à Athènes est donné au stand de la FSU, dès le mercredi 3 mai vers 18 h et le 4 mai à midi.

### 1 - Informations pratiques

#### a. Dates et déroulement du forum

Jeudi 4 mai - Dimanche 7 mai ;

Ouverture officielle le 3 mai au soir avec un concert géant dans Athènes.

Manifestation le samedi 6 mai en fin d'après-midi, avant un nouveau concert avec prises de parole.

Clôture du Forum le dimanche à midi.

#### b. Lieu

Ancien aéroport d'Hellenikon Ouest. Installations olympiques de basket et d'escrime. Au bord de la mer. Terrain découvert disponible de 50 000 m<sup>2</sup>

A 13 km d'Athènes accessible tram, bus, métro. (25 minutes depuis le centre).

#### c. Hébergement

Une liste d'hôtels/auberges de jeunesse à prix réduits est disponible sur le site grec : <http://athens.fse-esf.org/>

Espace commun : 5000 m<sup>2</sup> couverts à 5 minutes du Forum. Toilettes et douches.

Possibilité de camper à proximité

#### d. Inscriptions

Un espace sera bientôt ouvert sur le site grec, avec possibilité d'inscriptions en ligne : <http://athens.fse-esf.org/>

Prix envisagés : 20 euros pour les 4 jours (5 euros par jour) ; 10 euros pour chômeurs, jeunes ...

### 2 - Programme du FSE

Les questions européennes, institutionnelles, économiques et sociales, seront au cœur du Forum : Où va l'UE ? Quelle démocratie en Europe ? Quelles politiques économiques pour l'UE ? L'Europe dans la Mondialisation Libérale ? Voilà quelques questions qui seront débattues à Athènes. Après les événements de Ceuta et Mellila aux portes de l'Europe Forteresse, les questions « migration » seront pour la première fois très présentes dans le programme du Forum, après Bamako et avant Nairobi (Forum Social Mondial en 2007).

Les 17 aires thématiques retenues couvrent de très nombreuses questions : précarité/pauvreté/exclusion, chômage et place du travail dans la société, guerres et paix en Europe, alternatives féministes, éducation, racisme et discriminations, environnement, agriculture, culture et médias, urbanisme...

De nombreux concerts et initiatives culturelles sont également prévues.

Les militants venus de France sont très attendus à Athènes ! Après le Non Français à la Constitution Européenne, ils auront à expliquer comment cette campagne s'est déroulée et quelles perspectives ils voient pour l'Europe. Les images de la révolte dans les banlieues en novembre ont fait le tour de l'Europe et de nombreux débats porteront sur ces questions-là. Enfin, en moins d'un an, la campagne contre le CPE braque une nouvelle fois tous les regards européens sur l'hexagone. Il est certain qu'il y aura là aussi beaucoup à discuter avec les militants venus de toute l'Europe et au-delà.

### La participation de la FSU dans les séminaires

Le programme est en voie de finalisation et notamment le processus de fusion entre les divers organisations. Vous trouverez ci-dessous les thèmes sur lesquels la FSU travaillera à Athènes

1 - Education : plus de 8 séminaires

2 - Les services publics, Bolkestein ( 5 séminaires )

3 - Politique sécuritaire : Etat d'urgence, loi antiterroriste, connexion des fichiers, justice expéditive : s'opposer à l'instauration d'une Europe répressive et sécuritaire

4 - Lutter contre les discriminations

5 - Emploi des jeunes : Refuser la précarité généralisée pour un droit à l'emploi

6 - Une nouvelle étape pour le mouvement altermondialiste : quelle stratégie, articulation Europe/monde, place du syndicalisme

### Pour vous tenir informés :

[www.fse-esf.org](http://www.fse-esf.org) (site du processus du Forum Social Européen)

<http://athens.fse-esf.org/> (site du FSE d'Athènes)

### Les 17 aires thématiques

1 - Guerre et paix (occupation en Irak, Moyen-Orient, Palestine), militatisation en Europe, bases militaires. Kosovo, Afrique. Mouvement anti guerre.

2 - L'Europe dans la mondialisation libérale : OMC, G8, institutions internationales ...

3 - Les migrants en Europe : droit d'asile, égalité des droits.

4 - Les discriminations, le racisme, l'extrême-droite.

5 - Les droits sociaux reconnus comme biens communs, les services publics, la protection sociale.

6 - Précarité, pauvreté, exclusion.

7 - La place du travail : productivité, croissance, chômage / plein emploi.

8 - Environnement, développement durable, énergie, eau, climat.

9 - Quelle démocratie en Europe et quels droits fondamentaux ? Citoyenneté, fédéralisme, place des Etats, peuples sans Etat, institutions européennes.

10 - Politique économique en Europe (BC, pacte de stabilité).

11 - Droit à l'éducation, à la culture, place des médias.

12 - L'alternative féministe.

13 - Agriculture, souveraineté alimentaire, paysans en Europe.

14 - Où va l'UE ?

15 - Stratégie du mouvement : de Seattle aujourd'hui.

16 - Les politiques sécuritaires et répressives en Europe

17 - Espace Urbain

**Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>**

Imprimé par nos soins- n°ISSN : 1247-2859 - N° CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt légal: avril 2006 - Prix: 0.4 €  
Directeur de la Publication : Gérard Aschieri

**POUR** L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**  
3/5 rue de Metz - 75010 Paris - TEL: 0144799030 - FAX: 0148010252 - **E-Mail** : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr)